

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

21 SEPTEMBRE 2017

SAND

Présents : Sylvie Becker, Anna Le Vallois, Christophe Orvain, David Denni, Antoine Gerber, Fatima Kirchen, Patrick Poulet, Bertrand Meyer, Hugues Schildknecht, Sebastien Grauffel.

Excusés : Denis Jaeger, Richard Bitsch, Nathalie Aubert, Remy Kientz.

### 1. Point trésorerie + état d'avancement arrêté des comptes au 30.09.2017 avec le soutien du Cabinet comptable Bartholdi

Suite à la réunion avec M. Burcklé en juin ainsi que les documents de Laurent récupérés, la situation est positive. Le réviseur aux comptes, Eric Matthieu, fera le point après l'arrêté des comptes.

### 2. Point dossier CNDS 2017

Bonne surprise avec les 1000 euros de + reçus. Baisse uniquement sur la pratique jeune.

Christophe, CD67 demande le soutien de la Ligue pour le triathlon rose, et il est décidé d'indiquer ces aides de financement comme condition lors de la fusion des Ligues. Idem pour Sylvie et le Bike and Run rose. Affaire à suivre.

Bertrand demande à tous de réfléchir aux actions à pérenniser en 2018 pour les intégrer à l'année de transition d'un point de vue financier.

### 3. Point Newsletter

La prochaine sera publiée en octobre / novembre avec le résultat du Challenge jeunes.

La dernière sera publiée en décembre avec de belles images et l'annonce de la fin de la Ligue Alsace.

### 4. Financement des actions 2018 Ligue Grand Est, modalités, etc...

Bertrand souhaite des descriptions d'actions précises et notifiées avant de financer en avance et avant la fusion pour des sujets tels que la formation, les stages jeunes... Le Comité est d'accord.

### 5. Règle déontologique à diffuser / informer aux licencié.e.s : Arbitrage – publications sur les réseaux sociaux

Suite à la réaction virulente sur les réseaux sociaux d'une participante à un triathlon cet été face au corps arbitral, ce dernier réagi et demande le soutien de la Ligue. Il sera ainsi publié leur texte ci-dessous sur le site de la Ligue et le Facebook également :

"Le comité directeur de la Ligue d'Alsace tient exprimer toute sa solidarité avec le corps arbitral qui nous a communiqué le texte ci-dessous" :

Nous relevons de plus en plus souvent sur les réseaux sociaux des commentaires relatifs à des sanctions appliquées par les arbitres. Ces derniers ont généralement tort, les sanctions sont injustes voir indignes et chacun de rajouter son commentaire généralement peu amène pour les arbitres...

Le corps arbitral de la ligue d'Alsace souhaite s'exprimer à ce sujet :

- Les arbitres sont bénévoles au même titre que les organisateurs et leurs équipes. Pas de bénévoles pas de courses.
- Les arbitres sont sur le site avant l'arrivée des premiers athlètes et partent bien après l'arrivée du dernier. Leur temps de course est donc bien plus long que le plus lent des coureurs.
- Les arbitres appliquent un règlement qui a pour objet de garantir la sécurité des participants et équité entre eux. Si certaines règles semblent inadaptées, une commission nationale analyse toutes les demandes et statuent sur les modifications à apporter.
- Les arbitres sont des femmes et des hommes qui peuvent se tromper. Plutôt que de porter de commentaires sur la place publique, une demande d'explication à l'Arbitre Principal, au CRA ou à la ligue est préférable. En cas d'erreur les arbitres sont prêts à l'admettre et à présenter des excuses. Nul n'est infailible.
- Les arbitres ne sanctionnent que ce qui est flagrant et préfère de loin la pédagogie. Nous tenons à disposition des triathlètes les statistiques du nombre des cartons distribués sur une année en rapport du nombre de participants aux épreuves.
- Nombre d'arbitres sont des pratiquants ou le furent et savent ce qui se passe dans une course.

Les arbitres sont las de lire des commentaires apportés par des gens qui n'étaient pas présents au moment des faits qui se contentent de la plainte de la « victime » qui présente son affaire sous un jour qui lui est favorable. Certains propos dérapent et peuvent se révéler diffamatoires. Les arbitres répondent rarement à ces propos et quand ils le font, tâchent d'être vagues, neutres et bienveillants pour ne pas envenimer les choses.

Nous souhaitons que ces pratiques cessent parce qu'elles portent préjudice à notre discipline et montrent le corps arbitral sous un jour qui ne correspond pas à la réalité. A défaut nous nous réserverons le droit d'user de tous les moyens disciplinaires à notre disposition, sans exclure des dépôts de plaintes pour diffamation.

Nous sommes certains que le bon sens général et le « fair play » des triathlètes alsaciens éviteront d'en arriver à de telles solutions.

## **6. Devenir du Challenge Ligue Alsace en 2018 (après fusion) Rôle et action des Comités Départementaux**

Le CD67 pourrait reprendre l'organisation du Challenge Jeunes. Patrick peut continuer à gérer les résultats. Les récompenses sont à penser -> comment et par quel financement ?

Antoine propose de favoriser les échanges entre 68 et les Vosges et 67 et la Moselle.

## 7. Réunion avec les clubs d'Alsace en novembre 2017

La réunion commune avec les Présidents se tiendra le 9 ou le 16 décembre à Europa Park. Patrick se renseigne pour les salles de réunion ainsi que l'accès au parc en parallèle. Sinon la Maison des Sports est le plan B. La réunion commencerait par la remise des prix du challenge à 10h (trophées pensés par David + entrée à Europa Park) et serait suivi par un temps convivial avec les Président.e.s de Club, avec l'annonce de la suite qui sera donnée avec la fusion. Les anciens présidents de la Ligue (Messieurs Rossi et Risch) et les président.e.s des CD seront également conviés. Soit un total de 54 personnes. Les présidents des Ligues ne sont pas conviés.

## 8. Divers

- Sport Santé : Pierre Fabre propose un projet pour 4 clubs : maisons de santé enverrai au club pour accueil et suivi 1x par semaine 10 patients et propose 5000 euros au club. Strasbourg n'est pas concerné (Sport sur ordonnance) ;
- Sport Santé : Nicolas Durrheimer souhaite être stagiaire sport santé pour son Master Activités Physiques Adaptées. Le Comité valide sa candidature. Il s'agira de faire 50h d'ici Noël avec des actions au centre anticancéreux, à raison d'une après-midi par mois. Pas de rémunération et des animations également prévues pour les clubs avec la mallette mise à disposition par la Fédération. Le stagiaire participera également à une formation à Paris le 28 octobre. La Grande Ligue sera informée des 100h qu'il lui restera à faire en 2018.